PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 18 Janvier 1993

Le Conseiller à la Présidence

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous voudrez bien trouver, sous ce pli, une lettre de Monsieur le Président de la République adressée au Président Juvenal HABYARIMANA, ainsi que la photocopie d'une lettre en date du 5 décembre 1992, adressée par le Président du RWANDA au Président François MITTERRAND.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir remettre ce courrier à son haut destinataire et d'avance je vous en remercie bien vivement.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

toien cordialement.

Bruno DELAYE.

Paris, le 18 Janvier 1993

Monsieur le Président,

Votre lettre du 5 décembre a retenu toute mon attention.

Je continue à suivre avec un intérêt particulier l'évolution de la situation que connaît votre pays ainsi que les négociations qui se déroulent à Arusha.

Je suis conscient des difficultés que vous rencontrez pour mener plus avant l'ouverture politique dans laquelle vous avez engagé le Rwanda. La réconciliation nationale au Rwanda passe, me semble-t-il, par une période de transition au cours de laquelle toutes les communautés et forces politiques devraient être associées au sein du gouvernement jusqu'à la tenue d'élections dans des délais rapprochés. Des pas importants ont été faits et je tiens à vous réitérer mon soutien dans cette voie.

C'est dans le même esprit que la France appuie les négociations d'Arusha qui doivent permettre de définir les conditions de la transition et d'en fixer les limites dans le temps. Des résultats

Son Excellence Monsieur Juvenal HABYARIMANA Président de la République du Rwanda encourageants ont déjà été obtenus et je souhaite que le souci de régler par la voie politique les différends qui opposent les deux parties continue à prévaloir. C'est essentiel pour la stabilité de la région et la diplomatie française s'emploie à en convaincre tous les intervenants.

Dans ce contexte, je partage votre préoccupation concernant le problème des personnes déplacées à la suite des hostilités, qui doivent retourner très rapidement sur les terres dont elles ont été chassées. Les accords conclus récemment à Arusha devraient le permettre.

La France est consciente de la souffrance de ces personnes et de la lourde charge que cela représente pour l'économie rwandaise. Elle a, en 1992, fait un effort d'un montant de quelque 2 MF en supplément de sa contribution à l'action de la CEE. Pour l'année 1993, j'ai décidé qu'un geste significatif serait fait par la France en faveur des personnes déplacées et je saisis les Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays occidentaux observateurs aux négociations d'Arusha afin qu'ils contribuent également, sur le plan financier, à faire face à ce problème.

Vous savez, Monsieur le Président, que je suis attaché à la stabilité du Rwanda. Une coopération étroite s'est développée entre nos deux pays ; en outre, depuis octobre 1990, le détachement de militaires français présent au Rwanda contribue à l'apaisement et rassure les communautés expatriées. J'ai cependant pris note des termes de l'accord de cessez-le-feu d'Arusha. Je ne veux pas qu'on puisse reprocher à la France d'avoir nui à une bonne application de l'accord, mais je souhaite vous confirmer que, sur la question de la présence du détachement NOROIT, la France agira en accord avec les autorités rwandaises.

Dans cette période délicate de l'évolution du Rwanda, je mesure toute l'importance du rôle que peut jouer l'Ambassadeur de France à Kigali en tant qu'observateur de la vie politique rwandaise et instrument de l'action de la France, c'est pourquoi j'ai décidé de prolonger M. MARTRES de trois mois. Je me dois cependant de veiller au

respect des règles en vigueur dans la Fonction publique française qui s'opposent au maintien en activité d'un fonctionnaire parvenu à l'âge de la retraite et ne peux donc aller au-delà. Mais, je peux vous assurer que je veillerai avec une attention particulière au choix de son successeur.

Vous renouvelant mes meilleurs voeux pour vous-même, votre famille et le peuple rwandais, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considérationet de mon sontait

de pombon vous aider au mieux dans votre tache